

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 janvier 2008

RÉFORME DU SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI - (n° 578)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N° 294

présenté par
M. Albarello-----
à l'amendement n° 42 de la commission des affaires culturelles

à l'ARTICLE 6

Après les mots :

« par ces salariés »,

supprimer la fin de l'alinéa 2 de cet amendement.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une précision superflue.